



Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

07-12-2022

- Remerciements GAP
- Avis de grossesse provincial informatisé
- Appel à la vigilance
- Élections au CRSP
- Difficultés approvisionnement antibiotiques et analgésiques

Cette période automnale riche en défis est en continuité avec nos précédentes saisons. En plus de nos difficultés d'approvisionnement, de cas d'influenza qui se mélangent maintenant à la COVID-19, les pharmaciens du territoire sont fortement sollicités encore une fois.

Le CISSS tenait d'ailleurs à souligner votre contribution au guichet d'accès en première ligne (GAP) dans cette présente infolettre.

Bonne lecture!



Nous vous invitons à nous écrire pour vos questions, vos commentaires ou vos préoccupations par courriel au : crsp.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Remerciements de la part du Guichet d'accès première ligne (GAP)

Les pharmacies communautaires, un maillon important de la première ligne.

Depuis le 27 juin dernier, la mise en place du Guichet d'accès à la première ligne (GAP) est maintenant complète. Depuis le début de ses activités (14 mars 2022), plus de 66,000 patients sans médecin de famille qui ont été invités à bénéficier des services du GAP. Les équipes ont répondu à ce jour à plus de 15 272 demandes en besoin de santé, et plus de 33 600 appels. La mission étant d'offrir une réponse au besoin de santé ponctuel de la population sans médecins de famille.

Grâce à l'aide des différents partenaires incluant les pharmaciens communautaires, le GAP a référé à ce jour plus d'un demi-millier de patients en pharmacies communautaires, en plus de diriger plusieurs centaines de personnes vers différentes ressources. Au total, plus de 4800 demandes ont été dirigées en cliniques médicales. Nous tenons à souligner l'implication des pharmaciens communautaires pour leur travail soutenu au quotidien depuis l'ouverture du guichet. Il s'agit d'un corridor de service important dans la mise en œuvre et l'implantation de ce nouveau service offert.

Rappelons que l'équipe du GAP et le Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) du CISSS de Lanaudière sont soutenus par une équipe d'agentes administratives et d'infirmières cliniciennes, dont



plusieurs infirmières établies dans les cliniques transitoires sur le territoire. Depuis le début des services, différentes trajectoires ont été mises en place pour que les pharmaciens puissent diriger des personnes sans médecins de famille vers le GAP en fournissant la référence vers **le 811, option 3**.

Avis de grossesse provincial informatisé

Au Québec, près d'une femme sur quatre (23,5 %) ¹ ne bénéficie pas d'un suivi obstétrical de grossesse au premier trimestre. Certaines caractéristiques y sont associées : âge de la mère (les plus jeunes et les plus âgées), défavorisation sociale, immigration récente et première grossesse.



Services offerts aux femmes enceintes.

Pour vous inscrire à l'Avis de grossesse :
Quebec.ca/magrossesse ou 

Besoin d'aide pour vous inscrire?
Lanaudière : 1 844 339-2868

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Québec 

Un suivi de grossesse dès le premier trimestre permet de réduire les problèmes de santé physique ou mentale, les conséquences d'une malformation congénitale et d'une maladie génétique chez le bébé, la prématurité, les naissances de petits poids, etc.

Formulaire en ligne

L'avis de grossesse *Ma Grossesse*, en vigueur depuis le printemps dernier, se présente sous la forme d'un formulaire en ligne à remplir par la femme enceinte. Il comprend des questions pour déceler certains facteurs de risque : *vous sentez-vous parfois ou souvent seule? Quel est votre niveau de scolarité? Avez-vous parfois de la difficulté à payer votre épicerie ou votre loyer?* Dans Lanaudière, une ligne téléphonique d'assistance a été créée afin d'aider les femmes enceintes à s'inscrire à l'avis de grossesse en ligne. Il s'agit du **1 844 339-2868**.

Toutes les femmes enceintes qui ont rempli l'avis de grossesse reçoivent un courriel leur indiquant les services offerts à proximité de chez elles : rencontres prénatales, soutien à l'allaitement, etc., ainsi qu'un appel téléphonique pour évaluer leurs besoins.

Les femmes enceintes ayant un faible revenu sont admissibles au suivi Olo (évaluation/suivi nutritionnel et aide alimentaire sous forme de coupons de lait, d'œufs et de légumes surgelés). Les femmes enceintes et les familles qui vivent en contexte de vulnérabilité (faible revenu et sous-scolarité ou isolement social) sont également admissibles aux Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE). Il est important de rejoindre ces femmes pour leur offrir ces services le plus tôt possible en début de grossesse.

¹ Source : Borgès Da Silva R et Benigeri M. Analyse du délai du premier suivi médical de grossesse dans le cadre du projet de conception et d'implantation d'un système d'Avis de grossesse à Montréal. Montréal: CIRANO; 2020. 27 pages. <https://cirano.qc.ca/files/publications/2020RP-14.pdf>



Rôle des professionnels



La collaboration des professionnels de la santé, dont les pharmaciens, est souhaitée afin de faire la promotion de *Ma grossesse* auprès des femmes enceintes.

Des outils existent pour annoncer l'avis de grossesse en pharmacie. Il est possible de commander gratuitement une affichette de tablette sur le site du MSSS à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003455/?date=DESC&type=affiche&critere=type>

Cette affichette de tablette peut être apposée, par exemple, près des tests de grossesse en vente libre.

Appel à la vigilance

Ordonnances mises en attente

Dans certains logiciels informatiques de gestion d'ordonnances, les ordonnances mises en attente peuvent apparaître au DSQ avant même d'avoir été validées par un pharmacien. Il a été porté à notre attention que cela peut entraîner des erreurs lorsque le DSQ est consulté lors d'une prestation de soins (exemple : contexte urgence). Dans la mesure du possible, nous vous invitons à rapidement valider les ordonnances laissées en attente à vos dossiers.

Ordonnances transmises par télécopieur

Un rappel sera effectué aux départements d'urgence et aux unités de soins de la région afin de les sensibiliser sur l'importance, lorsqu'ils transmettent une ordonnance par télécopieur, d'inscrire une mention sur celle-ci spécifiant que l'ordonnance originale est conservée au dossier du patient afin d'éviter toute double circulation. Nous vous demandons de continuer à demeurer vigilant à cet égard afin d'éviter un dédoublement des ordonnances pouvant mener à la surconsommation ou mésusage.



Élections au CRSP

Le processus d'élection au CRSP est enclenché conjointement entre la chef du département de pharmacie, Mélissa Djadi, et l'équipe du contentieux du CISSS de Lanaudière. La liste des pharmaciens du territoire Lanaudois a été obtenue par ces derniers auprès de l'Ordre des Pharmaciens du Québec (OPQ). Un avis officiel d'élection sera acheminé par l'équipe du contentieux dans les prochaines semaines par courrier postal invitant les pharmaciens à déposer leurs candidatures. Tout pharmacien souhaitant contribuer à l'amélioration des services pharmaceutiques sur notre territoire est invité à déposer sa candidature.

Difficultés d'approvisionnement antibiotiques et analgésiques

Le département de pharmacie a émis une note de service le 24 novembre dernier auprès des équipes médicales et de soins infirmiers afin de les sensibiliser aux difficultés d'approvisionnement en antibiotiques et en analgésiques. Une demande a été émise auprès des prescripteurs afin d'ajouter l'indication de traitement ou tout autre renseignements pertinents. Ils ont été invités à prescrire des choix de traitement ou des comprimés/capsules lorsque la posologie le permet. Une copie de cette note de service vous est acheminée avec cette infolettre.

Il est important d'utiliser toutes les ressources de façon optimale, avant de retourner un patient à l'urgence, il est crucial d'envisager toutes les alternatives possibles et de solutions d'approvisionnement (ex : faire appel à une pharmacie à proximité si pas de substitution possible).

Rappels

Lien vers le CRSP sur le site web du CISSS de Lanaudière :

<http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/professionnels-de-la-sante/ressources-pour-les-professionnels/>

Inscription à la liste d'envoi de l'infolettre via le formulaire d'inscription en [cliquant ici](#).

Meilleures salutations,

Mélissa Djadi,

Chef du département de pharmacie du CISSS de Lanaudière et présidente du CRSP de Lanaudière



Nous vous invitons à nous écrire pour toutes questions, commentaires ou préoccupations par courriel au : crsp.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca